

Téléchargement 16 12 2018

# Ambition et application de l'accord de Paris: les décisions de la COP24

- AFP
- parue le 15 12 2018

Quelles ambitions ? Quelle place donner à la science ? Quelles règles pour l'accord de Paris ? Après deux semaines de négociations, voici les principales décisions prises par les quelque 200 pays réunis à la COP24 sur le climat.

## Ambitions

Après l'alarme sonnée en octobre par les scientifiques du Giec, de nombreux défenseurs du climat réclamaient une réponse forte de la COP24 avec un engagement clair de tous les pays à réviser à la hausse d'ici 2020 leurs promesses de réductions de gaz à effet de serre.

Mais les pays n'ont pu s'accorder pour "accueillir favorablement" le contenu de ce rapport dans le texte final, devant l'opposition d'une poignée d'entre eux, en particulier les Etats-Unis et l'Arabie Saoudite.

Le rapport du Giec, dernière synthèse de la science climatique mondiale, montre les grandes différences d'impacts entre un monde à +1,5°C et à +2°C, et explique qu'il faudrait réduire les émissions de gaz à effet de serre de près de 50% d'ici 2030 pour rester sous +1,5°C, objectif idéal de l'accord de Paris.

A Katowice, la communauté internationale s'est contentée d'"accueillir favorablement sa réalisation à point nommé". La COP "reconnait le rôle du Giec, chargé de délivrer les données scientifiques permettant d'informer" les pays, et "invite les parties à faire usage des informations contenues dans le rapport".

Ce point de discorde, apparu au milieu de la COP24, n'augurait pas de grandes déclarations en faveur de l'action. Dans un contexte géopolitique peu propice, la COP24 se limite ainsi à "répéter la demande de mise à jour" des engagements d'ici 2020, déjà formulée dans l'accord de Paris, évoquant toutefois des "efforts pour réhausser les ambitions d'ici 2020".

Mais ces négociations ont surtout permis l'adoption du manuel d'utilisation du pacte de Paris, plus de cent pages détaillant les règles permettant de mettre en oeuvre les principes de l'accord.

## Suivi des engagements

Plus de 160 pays ont déposé depuis 2015 des engagements de réduction de gaz à effets de serre. Ceux qui ne l'ont pas fait doivent le faire d'ici 2020. Ensuite, ces engagements nationaux devront être mis à jour tous les cinq ans.

Les règles d'application précisent comment compter les émissions, et ce à partir de 2024, et quoi

compter, en suivant les directives du Giec. Elles prévoient que les pays soumettent tous les deux ans un rapport expliquant leurs actions, soumis à l'évaluation d'experts mais sans pouvoir ouvrir la voie à des sanctions.

Une flexibilité est accordée aux pays les moins avancés et aux Etats insulaires, en fonction de leurs capacités. Les autres pays en développement doivent fournir un argumentaire et un cadre temporel.

Tous les cinq ans, à partir de 2023, les pays feront le "bilan mondial" de leurs efforts collectifs.

### Financements

L'accord de Paris prévoit que les pays développés aident financièrement les pays en développement à réduire leurs émissions et à s'adapter aux impacts des dérèglements. Les règles d'application insistent sur la nécessité que ce financement soit "prévisible", et invitent les pays riches à un rapport "qualitatif et quantitatif" sur ces financements tous les deux ans à partir de 2020.

Les pays les plus pauvres attendaient aussi à Katowice des gestes forts après la promesse faite dès 2009 par les pays du Nord de monter leur aide climatique à 100 milliards de dollars annuels d'ici 2020. Parmi les quelques annonces, 1,5 milliard USD de l'Allemagne et 500 million de la Norvège pour le Fonds vert.

### Pertes et préjudices

L'accord de Paris reconnaît la "nécessité d'éviter les pertes et préjudices" liés aux impacts déjà à l'oeuvre: montée de la mer, sécheresses etc. Le sujet est épineux car certains, et en premier les Etats-Unis, craignent que cela n'ouvre la voie à des procédures judiciaires d'indemnisation.

Ce dossier a été l'objet d'intenses tractations à la COP24, et il figure finalement dans le "mode d'emploi", sans qu'il soit cependant question de financements comme le souhaiteraient les pays vulnérables.

### Transition juste

En pleine crise des "gilets jaunes" en France, de nombreux participants à la COP ont appelé à une "transition juste" vers une économie bas-carbone, pour l'ensemble de la société.

La décision finale prend simplement "note de la Déclaration de Silésie" portée par les Polonais, "qui reconnaît la nécessité de prendre en compte les impératifs d'une transition juste pour la population active". Une déclaration vue par de nombreux observateurs comme un moyen pour Varsovie de freiner sa sortie du charbon.